

**COMITE DEPARTEMENTAL DE LUTTE CONTRE LE  
CANCER DE L'OISE**

**52 Avenue de la République**

**60 000 – BEAUVAIS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

**Marjorie HUSSON**

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES HAUTS DE FRANCE**

Mesdames, Messieurs,

## **1-OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 30 Mars 2019, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité Départemental de Lutte Contre le Cancer de l'Oise relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 3.2.3. de l'annexe concernant les provisions pour risques et charges.

## **2-FONDEMENT DE L'OPINION**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **3-JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les règles de décomposition des actifs sont appliquées aux immobilisations significatives et les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **4-RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

#### **5-RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

03

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriés en la circonstance, et non pas, le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Il apprécie le caractère approprié des méthodes retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à AMIENS, le 8 avril 2022

 **commissaire  
aux comptes**

Marjorie HUSSON

Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale  
des Hauts de France

# BILAN ACTIF

ASS. COMITE DEPARTEMENTAL DE L'OISE  
Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

ACTIF	Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021			01/01/2020 au 31/12/2020
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	134,95	134,95		
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	19 926,76		19 926,76	19 926,76
Constructions	349 458,49	121 379,40	228 079,09	242 357,53
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	17 070,90	15 281,65	1 789,25	2 797,55
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	165,00		165,00	165,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>386 756,10</b>	<b>136 796,00</b>	<b>249 960,10</b>	<b>265 246,84</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.				224,00
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	51 136,25		51 136,25	374 420,11
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	434 172,89		434 172,89	409 449,78
Charges constatées d'avance	3 002,45		3 002,45	1 420,31
<b>TOTAL (II)</b>	<b>488 311,59</b>		<b>488 311,59</b>	<b>785 514,20</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>875 067,69</b>	<b>136 796,00</b>	<b>738 271,69</b>	<b>1 050 761,04</b>

Marjorie HUSSON  
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS  
Commissaire aux comptes  
N° inscription 1100088427

# BILAN PASSIF

En Euro

ASS. COMITE DEPARTEMENTAL DE L'OISE  
Du 01/01/2021 au 31/12/2021

<b>PASSIF</b>	Du 01/01/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	845 641,70	689 421,29
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	-267 669,99	156 220,41
<i>Situation nette (sous total)</i>	577 971,71	845 641,70
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>577 971,71</b>	<b>845 641,70</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	25 000,00	25 000,00
<b>TOTAL (II)</b>	<b>25 000,00</b>	<b>25 000,00</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (III)</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	39 666,71	55 392,00
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 243,64	93 361,95
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	9 261,63	25 237,39
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 128,00	6 128,00
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>135 299,98</b>	<b>180 119,34</b>
Ecarts de conversion passif	<b>(V)</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>738 271,69</b>	<b>1 050 761,04</b>

Marjorie HUSSON  
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS  
Commissaire aux comptes  
N° inscription 1100088427

# COMPTE DE RÉSULTAT

ASS. COMITE DEPARTEMENTAL DE L'OISE  
Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	32 928,00	32 200,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	790,30	2 562,50
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	774,50	6 032,57
<i>Dont parrainages</i>		1 587,57
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	27 250,00	24 982,85
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	348 312,15	401 718,46
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		118 588,96
Contributions financières	106 429,71	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	7 227,25	
Utilisations des fonds dédiés		1 771,86
Autres produits	431,15	22 220,33
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>524 143,06</b>	<b>610 077,53</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	372,40	3 532,34
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	224 607,41	179 210,51
Aides financières	437 618,47	98 076,17
Impôts, taxes et versements assimilés	7 638,00	5 222,01
Salaires et traitements	55 185,05	72 733,57
Charges sociales	19 171,29	26 166,16
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	15 286,74	16 938,28
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		25 000,00
Autres charges	29 369,75	24 529,52
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>789 249,11</b>	<b>451 408,56</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-265 106,05</b>	<b>158 668,97</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	384,75	108,29
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>384,75</b>	<b>108,29</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 499,53	3 255,00
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>	<b>2 499,53</b>	<b>3 255,00</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>-2 114,78</b>	<b>-3 146,71</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>-267 220,83</b>	<b>155 522,26</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion		698,15
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		

Marjorie HUSSON  
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS  
Commissaire aux comptes  
N° inscription 1100088427

# COMPTE DE RÉSULTAT

**ASS. COMITE DEPARTEMENTAL DE L'OISE**  
Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>		<b>698,15</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	449,16	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>449,16</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>-449,16</b>	<b>698,15</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>524 527,81</b>	<b>610 883,97</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>792 197,80</b>	<b>454 663,56</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>-267 669,99</b>	<b>156 220,41</b>

**Marjorie HUSSON**  
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS  
Commissaire aux comptes  
N° inscription 1100088427



**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**  
**CLOS AU 31/12/2021**

**Marjorie HUSSON**  
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS  
Commissaire aux comptes  
N° inscription 1100088427

## TABLE DES MATIERES

<b>1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE .....</b>	<b>&amp; DES FAITS CARACTÉRISTIQUES 4</b>
1.1 OBJET SOCIAL .....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES .....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE .....	5
<b>2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES .....</b>	<b>6</b>
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX .....	6
2.1.1 <i>Préambule</i> .....	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i> .....	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i> .....	6
2.2.2 <i>Traitement des legs et donations</i> .....	6
<b>3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN.....</b>	<b>8</b>
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	8
3.1.1 <i>Principes généraux</i> .....	8
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i> .....	9
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i> .....	9
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i> .....	9
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i> .....	10
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i> .....	10
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021 (non significatif)</i> .....	10
3.1.7 <i>Stocks</i> .....	11
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i> .....	11
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i> .....	11
3.1.3 <i>Disponibilités</i> .....	12
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i> .....	12
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i> .....	12
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF .....	13
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i> .....	13
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i> .....	14
3.2.3 <i>Fonds reportés liés aux legs ou donations</i> .....	15
3.2.4 <i>Provisions pour risques et charges</i> .....	16
3.2.4.1 <i>Tableau de variation</i> .....	16
3.2.4.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i> .....	16
3.2.5 <i>Dettes</i> .....	16
3.2.5.1 <i>Etat des échéances</i> .....	16
3.2.5.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i> .....	17
<i>Charges à payer par postes du bilan</i> .....	17
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN .....	17
<b>4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>18</b>
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	18
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	19
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i> .....	19
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i> .....	19
4.2.1.2 <i>Dons manuels</i> .....	20
4.2.1.3 <i>Legs, donations, assurance-vie</i> .....	20
<i>Pas de legs, donations et assurances-vie cet exercice.</i> .....	20
4.2.1.4 <i>Mécénat</i> .....	20
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public</i> .....	20
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i> .....	20
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i> .....	20
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i> .....	21
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i> .....	21
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i> .....	21

**Marjorie HUSSON**  
 30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS  
 Commissaire aux comptes  
 N° inscription 1100088427

4.2.4	Reprises sur provisions et dépréciations.....	22
4.2.5	Utilisation des fonds dédiés .....	22
4.3	<b>CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....</b>	<b>22</b>
4.3.1	Modalités de répartition des charges.....	22
4.3.2	Missions sociales.....	23
4.3.3	Frais de recherche de fonds .....	23
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	23
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources .....	23
4.3.4	Frais de fonctionnement.....	24
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations.....	24
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice .....	24
4.4	<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD.....</b>	<b>24</b>
4.4.1	Principes généraux.....	24
4.4.2	Principes de valorisation .....	25
4.5	<b>TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD .....</b>	<b>26</b>
4.6	<b>AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>27</b>
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes .....	27
4.6.2	Charges et produits exceptionnels.....	27
4.7	<b>COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER) .....</b>	<b>27</b>
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER).....	27
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public .....	30
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public.....	30
<b>5.</b>	<b>AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE .....</b>	<b>31</b>
5.1	<b>INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN .....</b>	<b>31</b>
5.1.1	Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser .....	31
5.2	<b>AUTRES INFORMATIONS .....</b>	<b>31</b>
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles.....	31
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié .....	32
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice .....	32
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents.....	32

**Marjorie HUSSON**  
 30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS  
 Commissaire aux comptes  
 N° inscription 1100088427

# 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

## 1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

### 1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

---

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Changement de présidence : Gilles Gaillard a souhaité démissionner de son poste de Président le 11 Mai 2021, Elisabeth CAROLA a été élue nouvelle Présidente du comité de l'Oise le 11 Mai 2021.
- Une somme de 339 300 € a été reversée à La Ligue Nationale concernant la Recherche 2020 et une somme de 25 456 € pour la Recherche 2021.
- Le Comité de L'Oise a été impacté par la pandémie de la covid principalement au niveau de la Collecte.

Marjorie HUSSON  
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS  
Commissaire aux comptes  
N° inscription 1100088427

## 2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

#### 2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

#### 2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

### 2.2 DÉROGATIONS

#### 2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

#### 2.2.2 Traitement des legs et donations

La Ligue Nationale Contre le Cancer a mis en œuvre tous les moyens pour permettre d'appréhender les impacts de la réforme comptable, tant en termes de collecte des informations et de traçabilité des opérations, que de système d'information de gestion et de contrôle interne.

Compte tenu des contraintes de planning de mise en œuvre imposées et par dérogation aux règles relatives au traitement des legs et donations énoncées précédemment, la Direction comptable et financière de l'association a décidé, au niveau du siège et de ses comités RUP et MUP, de retenir les options suivantes :

- En cas de perte de valeur, les biens provenant de legs (ou de donations) destinés à être cédés, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. A l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs dépréciés sera considérée comme nulle.
- Les actifs et passifs identifiés préalablement à l'acceptation des legs par le Conseil d'administration peuvent faire l'objet de modifications de valeur (à la hausse ou à la baisse) à posteriori, qui ne nécessitent pas la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de quote-part.

Les actifs et passifs non identifiés préalablement à l'acceptation du legs par le CA, feront l'objet d'un avenant qui sera soumis à l'acceptation du CA. Cela entraînera une comptabilisation des nouvelles valeurs.

- Les dossiers ouverts au 31 décembre, comportant des éléments financiers transmis par le notaire et une quote-part seront inscrits en hors bilan, contrairement aux dossiers dont les éléments financiers sont partiels ou inexistant, ou encore ne comportant pas de quote-part.  
Pour les dossiers d'assurances vie, il ne sera pas comptabilisé de montant en hors bilan du fait que la Ligue ne dispose de la clause bénéficiaire qu'après l'encaissement.  
Sur des aspects plus techniques, les écritures de hors bilan seront passés dans les comptes de classe 8.
- Pour les dossiers de « Quasi usufruit » (usufruit de sommes d'argent), si la Ligue ne possède pas de position des comptes bancaires concernés au-delà de 5 ans, la valorisation en sera portée à zéro. En conséquence, une dépréciation sera comptabilisée.

Marjorie HUSSON  
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS  
Commissaire aux comptes  
N° inscription 1100088427

### 3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

#### 3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

##### 3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

*Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci. La délivrance d'un legs diffère en fonction de chaque catégorie de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier), ce qui a pour conséquence des dates d'entrée en jouissance et d'entrée en possession différentes.*

*A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :*

- *Dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres ;*
- *Dans des comptes d'actif par nature pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa ;*

**Marjorie HUSSON**  
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS  
Commissaire aux comptes  
N° inscription 1100088427

### 3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	135			135
Immobilisations corporelles	386 456			386 456
Immobilisations financières	165			165
<b>Total</b>	<b>386 756</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>386 756</b>

#### 3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
→ ...		
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
→ ...		
<b>Immobilisations financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
→ ...		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles	135			135
Amort. Immobilisations corporelles	121 374	15 287		136 661
Amort. Immobilisations financières				0
<b>Total</b>	<b>121 509</b>	<b>15 287</b>	<b>0</b>	<b>136 796</b>

Marjorie HUSSON  
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS  
Commissaire aux comptes  
N° inscription 1100088427

### 3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

### 3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	165			165
<b>Total</b>	<b>165</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>165</b>

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

### 3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021 (non significatif)

Rubriques	Montant souscrit	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Marjorie HUSSON

30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS

Commissaire aux comptes

Ligue Nationale Contre le Cancer CD60 – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2021

### 3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

### 3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b>			
→ Autres immobilisations financières	165		165
<b>Actif circulant et charges d'avance</b>			
→ Créances clients et comptes rattachés			
→ Autres Créances	51 136	51 136	
→ Créances reçues par legs ou donations			
→ Charges constatées d'avance	3 002	3 002	
<b>Total</b>	<b>54 303</b>	<b>54 138</b>	<b>165</b>

### 3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Pas de dépréciation effectuée.

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les placements ne sont effectués que sur des livrets.

Marjorie HUSSON  
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS  
Commissaire aux comptes  
N° inscription 1100088427

### 3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	356 827	
Livrets et comptes épargne	77 346	
Comptes à terme		
<b>Total</b>	<b>434 173</b>	<b>0</b>

### 3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
<b>Fournisseurs débiteurs</b>		
→ FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR		633
→		
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
→ PRODUITS A RECEVOIR DU BN	2 000	2 000
→ CLIENTS PUBLIC		224
<i>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</i>		
<b>Autres créances</b>		
→ LEGS A RECEVOIR DU BN	48 820	340 389
→ DONS A RECEVOIR	316	31 399
→		
→		
→		
→		
<b>Disponibilités</b>		
<b>Total</b>	<b>51 136</b>	<b>374 645</b>

### 3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
CHARGES COPROPRIETAIRE 1ER TRIMESTRE N+1	3002	1 420
...		
...		
...		
...		
<b>Total</b>	<b>3 002</b>	<b>1 420</b>

Marjorie HUSSON  
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS  
Commissaire aux comptes  
N° inscription 1100088427

### 3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

#### 3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2021		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021	
	Montant		Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise	689 421		156 220							
→ Fonds statutaires										
→ Fonds de réserve générale										
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau										
Excédent ou déficit de l'exercice	156 220		-156 220				267 670		-267 670	
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
<b>Total</b>	<b>845 641</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>267 670</b>	<b>0</b>	<b>577 971</b>	<b>845 641</b>

Marjorie HUSSON  
 30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS  
 Commissaire aux comptes  
 N° inscription 1100088427

### 3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
<b>Subventions d'exploitation :</b>		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
<b>Ressources liées à la Générosité du Public :</b>		25 000	0	0	0	25 000
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ Projet Inserm	2020	25 000				25 000
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		25 000	0	0	0	25 000
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
<b>Total</b>		<b>25 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>25 000</b>

Marjorie HUSSON

30 Avenue d'Allemagne 00000 AMIENS

Commissaire aux comptes

N° inscription 1100088427

**3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations**

Situation	Montant initial		Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation des fonds reportés en cours de l'exercice	Report en fonds reportés	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
<b>Ressources</b>			<b>196</b>	<b>7896</b>	<b>6896</b>	<b>196</b>
			<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D = A-B+C</b>
<b>Legs :</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...						
→						
→						
→						
→						
→						
<b>Donations :</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→						
→						
→						
→						
→						
→						
<b>Total</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Marjorie HUSSON**  
 30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS  
 Commissaire aux comptes  
 N° inscription 1100088427

### 3.2.4 Provisions pour risques et charges

#### 3.2.4.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
<b>Provisions pour risques</b>				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
<b>Provisions pour charges</b>				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite				0
→				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Pas de provision passée.

#### 3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

Pas de provision pour engagement de retraite passée compte tenu du peu de salariés dans la structure.

### 3.2.5 Dettes

#### 3.2.5.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine				
→ à plus de 1 an à l'origine	39 667	16 519	17 922	5226
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 244	80 244		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	9 262	9 262		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	6 128	6 128		
Produits constatés d'avance		0		
<b>Total</b>	<b>135 301</b>	<b>112 153</b>	<b>17 922</b>	<b>5 226</b>

Marjorie HUSSON  
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS  
Commissaire aux comptes  
N° inscription 1100088427

### 3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
<b>Dettes fiscales :</b>	<b>179</b>	<b>2 868</b>
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer	179	2 868
<b>Dettes sociales :</b>	<b>9 083</b>	<b>22 370</b>
→ Urssaf/ Pôle emploi	1 787	8 268
→ Caisse de retraite	899	3 465
→ Caisse de prévoyance	80	
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer	113	1 417
→ Dettes congés à payer	4 185	6 358
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	2 019	2 862
→ Prélèvement à la source		
<b>Total</b>	<b>9 262</b>	<b>25 238</b>

### Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
<b>Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :</b>	<b>80 242</b>	<b>93 362</b>
→ FNP - Factures non parvenues	5 332	5 250
→ FNP - Factures non parvenues LNCC	64 867	41 050
→ Fournisseurs Public	9 154	14 087
→ Fournisseurs LNCC	889	32 975
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
...		
...		
<b>Dettes des legs et donations :</b>	<b>5 108</b>	<b>5 108</b>
4684 Charges a payer RECH	5 108	5 108
<b>Autres dettes :</b>	<b>1 020</b>	<b>1 020</b>
4685 Charges a payer autres	1 020	1 020
...		
<b>Total</b>	<b>86 370</b>	<b>99 490</b>

### 3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

Nous n'avons pas d'autres informations à fournir concernant les postes de bilan.

Marjorie HUSSON  
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS  
Commissaire aux comptes  
N° inscription 1100088427

## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

 <b>REPORTING - COMITÉ DE L'OISE</b>	Décembre 2021		Décembre 2020	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	<b>601 147,83</b>	<b>580 061,74</b>	<b>247 231,93</b>	<b>245 605,56</b>
1.1 Réalisées en France	601 147,83	580 061,74	247 231,93	245 605,56
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	201 991,92	184 905,83	205 623,93	203 997,56
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	399 155,91	395 155,91	41 608,00	41 608,00
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>116 067,38</b>	<b>116 067,38</b>	<b>63 523,03</b>	<b>63 523,03</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	116 067,38	116 067,38	63 523,03	63 523,03
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>74 982,59</b>	<b>46 623,70</b>	<b>118 908,60</b>	<b>94 056,40</b>
3.1 Frais d'information et de communication			3 274,00	3 274,00
3.2 Frais de fonctionnement	57 034,32	28 675,43	95 441,25	70 638,05
3.3 Autres charges	17 948,27	17 948,27	20 193,35	20 144,35
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>				
<b>5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>				
<b>6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>			<b>25 000,00</b>	
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>792 197,80</b>	<b>742 752,82</b>	<b>454 663,56</b>	<b>403 184,99</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>-267 669,99</b>		<b>156 220,41</b>	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>				
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>21,70</b>	<b>21,70</b>	<b>1 562,79</b>	<b>1 562,79</b>
<b>TOTAL</b>	<b>21,70</b>	<b>21,70</b>	<b>1 562,79</b>	<b>1 562,79</b>

**Marjorie HUSSON**  
 30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS  
 Commissaire aux comptes  
 N° inscription 1100088427

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	REPORTING - COMITÉ DE L'OISE		Décembre 2021		Décembre 2020	
	RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>						
<b>1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-474 136,23</b>	<b>-474 136,23</b>	<b>-581 166,91</b>	<b>-581 166,91</b>		
1.1 Cotisations sans contrepartie	-32 608,00	-32 608,00	-32 200,00	-32 200,00		
1.2 Dons, legs et mécénat	-348 632,15	-348 632,15	-541 851,12	-541 851,12		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-92 896,08	-92 896,08	-7 115,79	-7 115,79		
<b>2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-23 141,58</b>		<b>-2 962,35</b>			
2.1 Cotisations avec contrepartie						
2.2 Parrainage des entreprises	-483,18		-1 587,57			
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-15 000,00					
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-7 658,40		-1 374,78			
<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>-27 250,00</b>		<b>-24 982,85</b>			
<b>4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>						
<b>5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>			<b>-1 771,86</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>-524 527,81</b>	<b>-474 136,23</b>	<b>-610 883,97</b>	<b>-581 166,91</b>		

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-21,70</b>	<b>-21,70</b>	<b>-1 562,79</b>	<b>-1 562,79</b>
Bénévolat			-1 562,79	-1 562,79
Prestations en nature	-21,70	-21,70		
Dons en nature				
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>				
<b>3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>-21,70</b>	<b>-21,70</b>	<b>-1 562,79</b>	<b>-1 562,79</b>

## 4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

### 4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

#### 4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

#### 4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

#### 4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie

PRODUITS	N° de compte	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	75431XXX	
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	75432XXX	106 430
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	7754XXXX	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	781640XX	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	7891XXXX	
<b>TOTAL</b>		<b>106 430</b>

  

CHARGES	N° de compte	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	6754XXXX	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	681640XX	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	6891XXXX	
<b>TOTAL</b>		<b>0</b>

  

SOLDE DE LA RUBRIQUE		Montants
		<b>106 430</b>

Pas de legs, donations et assurances-vie cet exercice.

#### 4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

#### 4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ ...		
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ ... Dons manuels	348 312	399 718
→ ... Mécénat	0	2 000
→ ... Legs donations et assurances vies	106 430	140 133
→ ... Cotisations	32 928	32 200
	<b>487 670</b>	<b>574 051</b>

(a) Au sein de la Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

#### 4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

##### 4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Marjorie HUSSON  
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS  
Commissaire aux comptes  
N° inscription 1100088427

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

#### **4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie**

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

#### **4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public**

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Ventes de marchandises ou de prestations de services	1 564	8 595
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public : → Redevances d'actifs incorporels → Loyers → Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
<b>Total</b>	<b>1 564</b>	<b>8 595</b>

#### **4.2.3 Subventions et autres concours publics**

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

Marjorie HUSSON  
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS  
Commissaire aux comptes

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* ».

#### 4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		25000
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>25000</b>

#### 4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		1 771
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>1 771</b>

### 4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

#### 4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance  
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer			5 302	5 302
Assurance			264	264
Electricité et eau			3 285	3 285
Téléphone			739	739
Affranchissement		29 458	800	30 258
				0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>29 458</b>	<b>10 390</b>	<b>39 848</b>

Marjorie HUSSON  
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS  
Commissaire aux comptes  
N° inscription 1100088427

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	181 040	172 718
Actions d'information, de prévention et de dépistage	44 506	59 405
Actions de formation	293	
Actions de recherche	373 248	15 108
Actions de société et politique de santé	2 061	
Actions autres	37 713	
Frais d'appel aux dons et legs	78 354	63 523
Frais de fonctionnement (dont communication)	74 983	118 908
<b>Total</b>	<b>792 198</b>	<b>429 662</b>

#### 4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	146 640	154 218
Actions d'information, prévention, dépistage	44 506	51 405
Actions de formation	293	
Actions de recherche	8 492	
Actions autres	2 061	
<b>Total</b>	<b>201 992</b>	<b>205 623</b>
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades	34 400	18 500
Actions d'information, prévention, dépistage		8 000
Actions de formation		
Actions de recherche	364 756	15 108
Actions autres		
<b>Total</b>	<b>399 156</b>	<b>41 608</b>

#### 4.3.3 Frais de recherche de fonds

##### 4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

##### 4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;

Ligue Nationale Contre le Cancer CD60 – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2021

- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

#### 4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	0	3 274
Frais de gestion	47 942	65 779
Impôts et Taxes	-864	5 222
Cotisation statutaire	9 956	24 440
Autres Charges	17 948	20 193
...		
...		
<b>Total</b>	<b>74 982</b>	<b>118 908</b>

#### 4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

#### 4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés	25 000	25 000
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

#### 4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;

- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

#### 4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	1 200	1 563
<b>Total</b>		<b>1 200</b>	<b>1 563</b>

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

Marjorie HUSSON  
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS  
Commissaire aux comptes  
N° inscription 1100088427

#### 4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales			Frais de recherche de fonds		Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger	Générosité du public	Autres ressources				
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme						
Achats de marchandises				372					372
Variation de stock									0
Autres achats et charges externes	73 201			1110 10		40 397			224 608
Aides financières	38 463	399 156							437 619
Impôts, taxes et versement assimilés	8 502					- 864			7 638
Salaires et traitements	49 783					5 403			55 186
Charges sociales	17 402					1 769			19 171
Dotations aux amortissements et dépréciations						15 287			15 287
Dotations aux provisions									0
Report sur fonds dédiés									0
Autres charges	14 641			4 685		10 043			29 369
Charges financières						2 499			2 499
Charges exceptionnelles						449			449
Participations des salariés aux résultats									0
Impôt sur les bénéfices									0
<b>TOTAL</b>	<b>201992</b>	<b>399 156</b>	<b>0</b>	<b>116 067</b>	<b>0</b>	<b>74 983</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>792 198</b>

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens	22				22
Prestations de services					
Personnel bénévole					
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>22</b>

Marjorie HUSSON  
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS  
Commissaire aux comptes  
N° inscription 1100088427

## 4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes Autres missions	4 224
<b>Total</b>	<b>4 224</b>

### 4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
<b>Produits exceptionnels</b>	
→	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
<b>Total</b>	<b>0</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	
→ cadrage comptes	449
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
<b>Total</b>	<b>449</b>

## 4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

### 4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

Marjorie HUSSON  
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS  
Commissaire aux comptes  
N° inscription 1100088427

Détails	REPORTING - COMITÉ DE L'OISE		DECEMBRE 2021		DECEMBRE 2020	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>						
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>		601 147,83	580 061,74	247 231,93	245 605,56	
<i>1.1 Réalisées en France</i>		601 147,83	580 061,74	247 231,93	245 605,56	
<i>1.1.1 Actions réalisées par l'organisme</i>		201 991,92	184 905,83	205 623,93	203 997,56	
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé		146 640,28	130 749,77	154 218,42	154 020,49	
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		44 505,87	43 310,29	51 405,51	49 977,07	
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et au		292,83	292,83			
Actions de société et politique de santé		2 060,80	2 060,80			
Actions internationales réalisées par l'organisme						
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		8 492,14	8 492,14			
Actions de création-subvention-administration d'établissement						
Autres actions						
<i>1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		399 155,91	395 155,91	41 608,00	41 608,00	
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé		34 400,00	30 400,00	18 500,00	18 500,00	
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public				8 000,00	8 000,00	
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et au						
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		364 755,91	364 755,91	15 108,00	15 108,00	
<b>Programmes nationaux</b>		364 755,91	364 755,91	5 108,00	5 108,00	
<b>Programmes régionaux et départementaux</b>				10 000,00	10 000,00	
Mission reversement legs						
Autres actions						
Actions de société et politique de santé						
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>						
<i>1.2.1 Actions réalisées par l'organisme</i>						
<i>1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>						
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>		116 067,38	116 067,38	63 523,03	63 523,03	
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>		116 067,38	116 067,38	63 523,03	63 523,03	
Frais d'appel de dons		78 353,98	78 353,98	57 264,04	57 264,04	
Frais d'appel des legs						
Frais de traitements des dons		7 463,40	7 463,40	6 258,99	6 258,99	
Frais de traitements des legs		30 000,00	30 000,00			
Frais de campagne pour des dons en nature						
Frais pour manifestations et ventes		250,00	250,00			
Activités de récupérations						
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>						
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades						
Frais de Recherche de Mécénat Info, Prév, Dép						
Frais de Recherche de Mécénat Formation						
Frais de Recherche de Mécénat Recherche						
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades						
Concours ext-parrainage entp Info, Prév, Dép						
Concours ext-parrainage entp Formation						
Concours ext-parrainage entp Recherche						
Frais de recherche partenariat						
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics						
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>		74 982,59	46 623,70	118 908,60	94 056,40	
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>				3 274,00	3 274,00	
Frais d'information et de communication externe				3 274,00	3 274,00	
Frais d'information et de communication interne						
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>		57 034,32	28 675,43	95 441,25	70 638,05	
Frais de gestion		47 942,12	18 719,13	65 779,10	40 975,90	
Formation administrative						
Impôts et taxes		-864,10		5 222,01	5 222,01	
Cotisation statutaire 10%		9 956,30	9 956,30	24 440,14	24 440,14	
<i>3.3 Autres charges</i>		17 948,27	17 948,27	20 193,35	20 144,35	
Charges financières		2 661,53	2 661,53	3 255,07	3 206,07	
Dotations aux amortissements		15 286,74	15 286,74	16 938,28	16 938,28	
Charges exceptionnelles						
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>						
<b>5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>						
<b>6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>				25 000,00		
Report en fonds dédiés sur subventions d'exploitation				25 000,00		
Report en fonds dédiés sur contributions financières						
Report en fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège						
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public						
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public provenant du siège						
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>792 197,80</b>	<b>742 752,82</b>	<b>454 663,56</b>	<b>403 184,99</b>	
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>		<b>-267 669,99</b>		<b>156 220,41</b>		

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>				
<i>Réalisées en France</i>				
<i>Réalisées à l'étranger</i>				
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>				
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	21,70	21,70	1 562,79	1 562,79
<b>TOTAL</b>	<b>21,70</b>	<b>21,70</b>	<b>1 562,79</b>	<b>1 562,79</b>

Ligue Nationale Contre le Cancer CD60 – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2021

Détails	REPORTING - COMITÉ DE L'OISE		DECEMBRE 2021		DECEMBRE 2020	
	RESSOURCES		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>						
<b>1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>			<b>-474 136,23</b>	<b>-474 136,23</b>	<b>-581 166,91</b>	<b>-581 166,91</b>
<i>1.1 Cotisations sans contrepartie</i>			-32 928,00	-32 928,00	-32 200,00	-32 200,00
Cotisations			-32 928,00	-32 928,00	-32 200,00	-32 200,00
<i>1.2 Dons, legs et mécénat</i>			-348 312,15	-348 312,15	-541 851,12	-541 851,12
Dons manuels non affectés			-299 440,26	-299 440,26	-380 416,61	-380 416,61
Dons manuels affectés			-48 871,89	-48 871,89	-19 301,85	-19 301,85
Legs, donations et assurances-vie non affectés					-140 132,66	-140 132,66
Legs et autres libéralités affectés						
Mécénat					-2 000,00	-2 000,00
<i>1.3 Autres produits liés à la générosité du public</i>			-92 896,08	-92 896,08	-7 115,79	-7 115,79
Manifestations			-145,00	-145,00		
Ventes (dont abonnement à vivre)			-790,30	-790,30	-2 562,50	-2 562,50
Prestations et autres ventes						
Activités de récupération			-146,32	-146,32	-1 070,00	-1 070,00
Charges et Produits exceptionnels						
Droits d'Auteurs						
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)					-3 375,00	-3 375,00
Autres produits affectés						
Produits financiers			-384,75	-384,75	-108,29	-108,29
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités			-91 429,71	-91 429,71		
<b>2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>			<b>-23 141,58</b>		<b>-2 962,35</b>	
<i>2.1 Cotisations avec contrepartie</i>						
Cotisations						
<i>2.2 Parrainage des entreprises</i>			-483,18		-1 587,57	
Parrainage et recherche partenariat			-483,18		-1 587,57	
<i>2.3 Contributions financières sans contrepartie</i>			-15 000,00			
Contributions financières reçues			-15 000,00			
<i>2.4 Autres produits non liés à la générosité du public</i>			-7 658,40		-1 374,78	
Autres prod d'activités annexes et prest			-431,15		-676,63	
Transfert de charges			-7 227,25			
Produits exceptionnels					-698,15	
Ventes et Prestations (Comités)						
<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>			<b>-27 250,00</b>		<b>-24 982,85</b>	
État						
SINCA						
Collectivités locales			-23 250,00		-21 395,00	
Autres organismes						
Autres subventions affectées aux missions sociales			-4 000,00		-3 587,85	
<b>4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>						
<b>5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>					<b>-1 771,86</b>	
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation					-1 771,86	
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières						
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège						
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP						
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés						
<b>TOTAL</b>			<b>-524 527,81</b>	<b>-474 136,23</b>	<b>-610 883,97</b>	<b>-581 166,91</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-21,70</b>	<b>-21,70</b>	<b>-1 562,79</b>	<b>-1 562,79</b>
<i>Bénévolat</i>			-1 562,79	-1 562,79
<i>Prestations en nature</i>	-21,70	-21,70		
<i>Dons en nature</i>				
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>				
<b>3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
<i>Prestations en nature</i>				
<i>Dons en nature</i>				
<b>TOTAL</b>	<b>-21,70</b>	<b>-21,70</b>	<b>-1 562,79</b>	<b>-1 562,79</b>

Marjorie HUSSON  
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS  
Commissaire aux comptes  
Exercice clos au 31/12/2021  
N° inscription 1100063427

#### **4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public**

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
<b>Total</b>							

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

#### **4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public**

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

**Marjorie HUSSON**  
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS  
Commissaire aux comptes  
N° inscription 1100088427

## 5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

### 5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### 5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser

Nature d'engagements	2021	2020
→ Legs acceptés par les organes statutaires		118 589
→ Valeur estimée des legs en cours d'examen avant acceptation par le conseil d'administration		
→ Assurance-vie		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>118 589</b>

### 5.2 AUTRES INFORMATIONS

#### 5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
<b>Administrateurs élus</b>				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc...				
<b>Bénévoles "administratifs"</b>				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc...) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
<b>Bénévoles de terrain</b>				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES

Suite à la crise sanitaire du Covid-19, le comité n'a bénéficié que de peu de bénévolat.

A titre de comparatif ; le bénévolat est évalué à 1200 € en 2021, 1 563€ en 2020 contre 22 411€ en 2019.

**Marjorie HUSSON**

30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS

Commissaire aux comptes

N° inscription 1100088427

Ligue Nationale Contre le Cancer CD60 – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2021

### **5.2.2 Informations relatives au personnel salarié**

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	3	1 925	1
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>1 925</b>	<b>1</b>

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

### **5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice**

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements 6257 - Réceptions	Frais de transport et hébergement Restauration	
...	...	
...	...	
...	...	
	<b>Total</b>	<b>0</b>

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

### **5.2.4 Certification du nombre d'adhérents**

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 4 116 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

**Marjorie HUSSON**  
30 Avenue d'Allemagne - 80090 AMIENS  
Commissaire aux comptes  
N° inscription 1100088427